

L'actualité des procédures collectives

Lundi 28 et mardi 29 mars 2022

Lieu de formation

PARIS

Espace Vocation

92 rue Saint Lazare
75009 Paris

Directrice de session :

Florence REILLE, Maître de conférences à l'Université de Toulon, membre de la Chaire « prévention et traitement des difficultés de l'entreprise » labex Université de Montpellier 1

28 mars 2022

Matin (9h30 - 12h30)

9h30 – 10h30 **La nouvelle architecture des plans avec classes de créanciers : pour qui, quand et comment ?**
Maître Hélène Bourbouloux, FHB, administrateur judiciaire

10h30 – 11h15 **Procédures du livre VI du code de commerce et sûretés réelles : les principaux apports des ordonnances du 15 septembre 2021**
Maître Valérie Leloup-Thomas, Maître Lucile Jouve, mandataires judiciaires

11h15 – 11h30 Pause

11h30 – 12h30 **Le « nouvel » entrepreneur individuel**
Professeur François-Xavier Lucas, Univ. Paris 1

Après midi (14h - 17h)

14h00 – 15h15 **Questions procédurales et livre VI du code de commerce : tour d'horizon de l'actualité**

Professeur Pierre Cagnoli, Univ. Côte d'Azur

15h15 – 15h30 Pause

15h30 – 17h00 **Ouverture des procédures : quelle procédure, pour quel débiteur, selon quelles modalités ?**

Professeur Philippe Roussel Galle, Univ. de Paris

29 mars 2022

Matin (9h30-12h30)

9h30 – 10h30 **La discipline collective : de l'obligation de déclaration aux interdictions affectant les créanciers en cours de procédure collective**

Maître Marine Simonnot, UGGC, avocat

10h30 – 11h30 **La détermination du passif : vérification des créances et rôle central du juge-commissaire**

Madame Brigitte Gambier, présidente honoraire du tribunal de commerce de Créteil

11h30 – 11h45 Pause

11h45 – 12h30 **Le sort des garants et coobligés du débiteur**

Florence Reille, maître de conférences à l'Université de Toulon

Après-midi (14h-16h30)

14h00 – 15h15 **L'issue de la procédure : plans, cession d'entreprise, liquidation judiciaire**

Jean-Luc Vallens, magistrat honoraire, ancien professeur associé (Université de Strasbourg), Expert auprès de la Commission européenne

15h15 – 16h30 **Le sort du dirigeant du débiteur personne morale**

Sarah Farhi, maître de conférences à l'Université de Toulon